

PROCÈS-VERBAL
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 26 octobre 2021 à 19 h
Réunion faite par Teams

Sont présents :

Mme Lucie Berthelotte (présidente 2020-2021)
Mme Marie-Noël Levert (parent)
Mme Karine St-Jean (parent)
Mme Marie-Ève Hamel (parent)
Mme Stéphanie Béchard (parent)
Mme Josiane Vigneault (enseignante)
Mme Sophie Chevalier (enseignante)
Mme Marie-Ève Houle (enseignante en remplacement de Josiane Laberge)
Mme Marieve Cholette (technicienne au service de garde)
Mme Brigitte Primeau (directrice adjointe)
Mme Michel Chalifour (directeur)

Sont absents :

Mme Mylène Bergevin (vice-présidente 2020-2021)
Mme Josiane Laberge (enseignante)

1. Mot de bienvenue

La direction souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'une secrétaire temporaire

CE-21-22-08

Mme Marie-Ève Hamel se porte volontaire en remplacement de Mme Mylène Bergevin.
Proposé par Mme Josiane Vigneault et secondé par Mme Marie-Noël Levert.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-21-22-09

Il est ***proposé par Mme Stéphanie Béchard*** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté,
secondé par Mme Sophie Chevalier.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021**

Il est *proposé par Mme Stéphanie Béchard* d'adopter le procès-verbal tel que présenté, *secondé par Mme Sophie Chevalier*

5. **Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi au procès-verbal.

6. **Questions du public**

Aucune question.

7. **Sujets courants**

- *Mot du représentant du comité de parents*

Lors de la rencontre du 13 octobre dernier, le conseil exécutif a été constitué à la suite des élections. Mme Lucie Berthelotte a été élue pour le secteur ouest. Aussi, le calendrier scolaire 2022-2023 a été présenté par Mme Marie-Josée Bibeau. Il sera partagé par la direction au prochain CÉ, puisqu'il est en consultation jusqu'au 9 novembre 2021 par les syndicats. Enfin, il sera transmis à l'ensemble des parents.

Dates importantes à retenir pour le calendrier 2022-2023 :

- 1^{re} journée d'école : le 31 août 2022
- Période des Fêtes : du 26 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclusivement
- Semaine de relâche : la semaine du 27 février 2023
- Dernier jour d'école : le 22 juin 2023

Par la suite, M. Daniel Bouthillette a présenté le projet de redécoupage comme nous l'avions vu le 20 octobre dernier. Les conseils d'établissement ont jusqu'au 26 novembre pour soumettre leurs commentaires. Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) recherche des bénévoles s'il y a des intéressés.

La prochaine rencontre du comité de parents du CSSDGS sera le 17 novembre 2021. Invitation à tous les parents des CÉ d'amener les points à améliorer ou à discuter. Mme Berthelotte mentionne qu'elle est disponible si nous avons des propositions ou des questions à transmettre au conseil exécutif.

- *Mot de la responsable du service de garde (SDG)*

Mme Mariève Cholette mentionne que tout va bien et que la situation est stable depuis la présentation faite en septembre dernier. Elle mentionne que toutes les éducatrices sont là pour la période du dîner. Les activités sont commencées avec les éducatrices de soir. Le budget du SDG sera révisé sous peu.

Mme Mariève Cholette demande l'approbation pour les frais entourant l'activité suivante :

- Mercredi 5 janvier 2022 : Pyjama, pizza et jeux de société (ajout de frais de 5 \$ pour acheter le dîner). Les parents auront la possibilité de fournir le lunch en cas d'allergies ou d'intolérances, ou encore s'ils veulent que leur enfant participe à la journée pédagogique sans payer les frais supplémentaires pour le dîner.

Mme Lucie Berthelotte suggère le nom de Pizza Hut pour l'activité, puisque c'est un repas complet qui pourrait être fourni plutôt que la pizza et le jus seulement. La responsable du service de garde nous transmettra plus d'infos dès que le budget révisé sera déposé en ce qui concerne les autres journées pédagogiques pour 2022.

CE-21-22-11

Il est *proposé par Mme Marie-Noël Levert* et *secondé par Mme Karine St-Jean* d'approuver les frais supplémentaires de 5 \$.

- *Mot du représentant de l'OPP*

Mme Lucie Berthelotte mentionne qu'il y a peu d'occasions dues à la pandémie. Plusieurs activités sont partagées sur la page Facebook « Les Parents de l'École Laberge ».

- *Mot du représentant des enseignants*

Mme Sophie Chevalier nous présente deux activités pour les 3^e années :

- 1^{re} sortie à la bibliothèque municipale. Frais de dépenses pris dans le budget de classe, et les élèves se rendent à pied. Date à déterminer à la suite de l'approbation.
- 2^e sortie au Clip N Climb le 3 juin 2022 à Brossard. Puisque « Clip N Climb » n'assure pas le remboursement du dépôt en cette période de pandémie, il est possible que l'activité n'ait pas lieu. Pour le moment, aucune autre démarche n'a été entamée. Le projet sera ramené à un prochain CÉ.

CE-21-22-12

Il est proposé par *Mme Karine Saint-Jean* et *secondé par Mme Marie-Noël Levert* d'approuver les activités présentées.

Mme Marie-Ève Houle nous présente la campagne de financement pour amasser des sommes pour la fête des finissants de 6^e année. Retour des sapins et couronnes avec BoSapin, ainsi que de la vente de produits de la Pâtisserie La Chateauguoise.

Les élèves de 2^e secondaire seront invités à la fête de fin d'année pour compenser leur fin d'année scolaire 2020.

M. Chalifour mentionne qu'il reste une somme de 2 500 \$ dans le compte du camp Mariste, qui pourrait servir à ravoir des chapiteaux et d'en faire profiter un plus grand nombre de finissants et d'anciens finissants.

CE-21-22-13

Il est **proposé par Mme Marie-Ève Hamel** et **secondé par Mme Mariève Cholette** d'utiliser la somme de 2 500 \$ pour la location des chapiteaux pour tous les élèves touchés (6^e année et secondaire 2).

CE-21-22-14

La campagne de financement des élèves de 6^e année pour leur fête de fin d'année est **proposée par Mme Marie-Noël Levert** et **secondée par Mme Sophie Chevalier**.

8. Information de la direction

- *Formation obligatoire*

M. Michel Chalifour nous suggère d'écouter les capsules individuellement, puis de revenir en grand groupe au besoin. Mme Lucie Berthelotte propose aux membres du CÉ présents l'an dernier de réaliser les quatre nouvelles capsules de formation.

L'ensemble de la formation est disponible à l'adresse :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

- *Halloween*

Mme Brigitte Primeau nous présente les activités prévues par le comité vie étudiante de l'école. En matinée, les élèves auront une parade de costumes virtuelle, avec une diffusion en simultané dans les classes. Il y aura aussi un bingo Halloween virtuel, et des friandises seront offertes par les enseignant(e)s ou par les éducateurs/trices seulement.

- *Suivi des photos*

La journée du 20 octobre dernier s'est bien déroulée. Tous les élèves présents ont pu être photographiés. La reprise de photos sera directement au studio de la Boîte blanche à Brossard. Les informations seront transmises aux parents dans le prochain bulletin Info-Laberge. Lorsqu'elles seront prêtes, les photos seront livrées à l'école et transmises aux élèves dans l'agenda.

Mme Lucie Berthelotte mentionne que les prix sont plus élevés que les autres années quant aux forfaits de photos proposés, et qu'il y a moins de choix. La direction de l'école nous reviendra d'ici mars avec des propositions de photographes pour 2022-2023.

- *Don de la caisse populaire*

L'école Laberge a reçu un don de 5 151 \$ de la caisse Desjardins de Châteauguay dans le cadre d'un programme d'investissement dans les écoles primaires, secondaires, publiques ou privées de la Montérégie-Ouest. Au préalable, le CSSDGS a été consulté pour fournir les

données du nombre d'élèves par école au 30 septembre 2021. Puisque ce montant est récurrent d'ici 2023-2024 sur une base annuelle, l'école peut compter sur ces sommes qui seront ajustées selon le nombre d'élèves réel. Aucune contrepartie n'est exigée en échange du don.

CE-21-22-15

Il est **proposé par Mme Marie-Ève Houle** et **secondé par Mme Stéphanie Béchard**, d'utiliser les sommes fournies par Desjardins pour le projet d'aménagement de la cour d'école.

Une enveloppe budgétaire unique de 30 000 \$ est aussi mise à la disposition des écoles du territoire de la caisse pour des projets plus ambitieux (max. 10 000 \$/projet soumis).

Mme Marie-Noël Levert demande si le programme de la caisse scolaire est de retour cette année. M. Chalifour confirme la reprise de la collecte d'enveloppes pour l'année en cours. La première collecte a eu lieu le 19 octobre dernier, et les parents sont invités à consulter tous les détails du programme au www.caissescolaire.com.

9. Points à adopter

Aucun point à adopter.

10. Points en consultation

- *Aménagement de la cour d'école*

M. Chalifour nous mentionne les prochaines étapes dans le projet d'aménagement de la cour d'école. La direction indique que les partenaires seront remerciés pour leurs contributions, mais pas de façon permanente. La Loi sur l'instruction publique ne permet pas de publiciser des marques ou entreprises auprès des élèves d'âge mineur. Les contributeurs pourraient être invités à l'inauguration officielle de la cour d'école ainsi que par des publications sur la page Facebook « Les Parents de l'école Laberge ».

Mme Stéphanie Béchard nous mentionne que le conseiller municipal du district, M. Barry Doyle, lui a fourni des coordonnées d'entrepreneurs qui habitent dans le quartier de l'école et qui seraient prêts à contribuer au projet. Elle suggère à la direction de fournir une lettre officielle pour expliquer le projet.

Mme Lucie Berthelotte amène la suggestion de quantifier l'objectif d'une éventuelle campagne de financement.

M. Chalifour demande un engagement officiel du CÉ, comme quoi on embarque dans le projet. La résolution pourrait ressembler à :

Le conseil d'établissement de l'école Laberge supporte la démarche de réaliser un projet dans le cadre du programme aménagement de la cour d'école en lien avec le ministère de l'Éducation. Le CÉ réserve un montant de 15 000 \$ pour supporter ce projet d'envergure.

- *Redécoupage (modalités de consultation)*

M. Chalifour explique les choix qui s'offrent au CÉ pour informer les parents du processus de redécoupage. Celui-ci est nécessaire, car la nouvelle école à Léry accueillera ses premiers élèves dès 2022-2023. Puisque l'école Laberge n'est pas touchée par ce redécoupage, il est suggéré par Mme Stéphanie Béchard de mentionner aux parents qu'un redécoupage est en cours, mais qu'il ne touche pas l'école Laberge. Puisque les parents posent des questions, le lien sera transmis aux parents s'ils désirent obtenir plus d'informations, tout comme la présentation complète du CSSDGS.

11. Autres sujets

- *Masques et transport scolaire*

Mme Karine Saint-Jean demande s'il est toujours applicable de porter un masque dans les autobus scolaires, puisque certains enfants ne semblent pas en avoir le matin, et que les chauffeurs n'en donnent plus. M. Chalifour fera un suivi aux transporteurs pour que le message soit transmis.

- *Débarcadère*

Mme Lucie Berthelotte mentionne que des parents ont signifié du mécontentement à la suite d'altercations verbales au débarcadère le matin. Le personnel de l'école n'est pas ciblé, puisque ce sont davantage des échanges verbaux entre les parents qui posent un problème. La collaboration et le respect sont essentiels à ce que tout se déroule bien. Il y aura un rappel du fonctionnement du débarcadère dans le prochain Info-Laberge.

12. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le 23 novembre prochain par visioconférence (Teams) à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est *proposée par Mme Marie-Ève Hamel* et *secondée par Mme Karine Saint-Jean*.

CE-21-22-16